AR Prefecture

043-200003713-20221016-202210_06B-DE Regu le 07/11/2022

Département Haute Loire

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Bureau de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Lignon

Séance du 25 Octobre 2022

Date d'envoi de la convocation : 19 octobre 2022

Conseillers en exercice : 10

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le Présents ou représentés : 6 Pouvoirs : 0

Délibération n°: 202210-06B

Objet : Révision de la grille tarifaire

Le Bureau de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 25 octobre 2022 au siège de l'EPAGE Loire Lignon situé 1 Impasse du Forum de Corsac à 8h30 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté de communes Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard

Communauté de communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe

Communauté de communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles Communauté de communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe

Excusés:

Communauté de communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : PALHIERE Jean-Louis Communauté de communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis Communauté de Communes Ambert Livradois FOREZ : SAVINEL Jean

lesquels forment la majorité en exercice du Bureau.

Secrétaire de séance : Philippe DELABRE

VU la délibération de l'EPAGE Loire Lignon n° 2022-04-07 du 08/04/2022

Monsieur le Président informe les élus qu'il convient de définir les modalités de facturation des prestations d'expertises réalisées par les techniciens rivière. Ces modalités s'appliqueront aux EPCI adhérents et aux structures non adhérentes à l'EPAGE et qui solliciteront l'expertise des techniciens rivière pour des travaux hors contrat.

Pour mémoire, la grille tarifaire approuvée en Comité Syndical du 08/04/2022 :

AR Prefecture

043-200003713-20221016-202210_06B-DE Reçu le 07/11/2022

Grille tarifaire EPAGE Loire Lignon					
Type d'opération	Services facturés	EPCI adhérentes	Structures non adhérentes		
Opérations ne bénéficiant pas de financements	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges déduction faites des aides)	Coût technicien (SB + charges		
	Prestation d'une équipe de l'Epage	280 € / jour	345 € / jour		
	Entretien / débroussaillage (captages assainissent)	325 € / jour	325 € / jour		

If est proposé les modifications suivantes de la grille tarifaire à savoir :

Grille tarifaire EPAGE Loire Lignon					
Type d'opération	Services facturés	EPCI adhérentes	Structures non adhérentes		
Travaux hors contrats	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges)	Coût technicien (SB + charges)		
Opérations ne bénéficiant pas de financements	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges)	Coût technicien (SB + charges)		
	Prestation d'une équipe de l'Epage	280 € / jour	345 € / jour		
	Entretien / débroussaillage (captages assainissent)	325 € / jour	350 € / jour		

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- APPROUVE les nouvelles modalités de participations financières des EPCI adhérents ou structures non adhérents à l'EPAGE Loire Lignon, pour les opérations ne bénéficiant pas de financements, telles que définies dans le tableau « grille tarifaire » ci-dessus ;
- DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération susvisée

Fait le 25 octobre 2022, à Brives-Charensac Tous les membres présents ont signé au registre.

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Paul BRINGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Philippe DELABRE